

LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

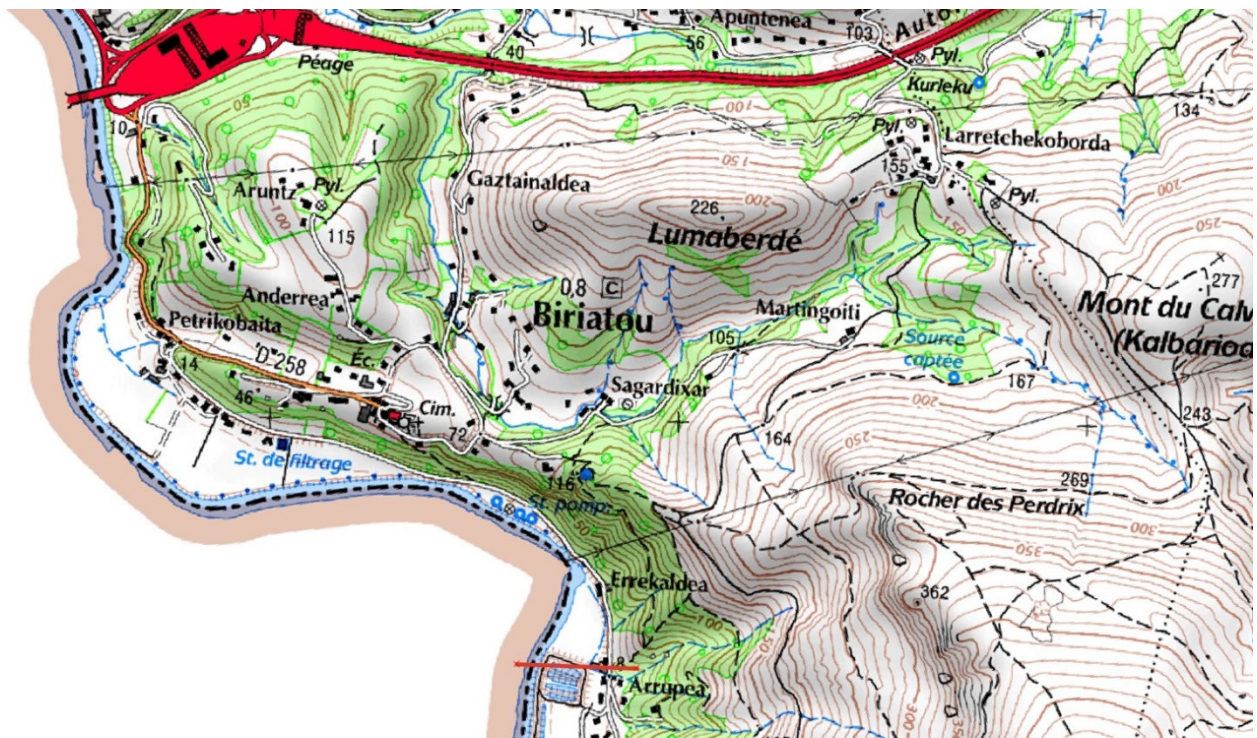
LA BIDASSOA

Départements des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64) / Commune de BIRIATOU (64700)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
Borda-Ruppia	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Absence de mention de Borda-Ruppia sur le Scan Littoral et le Scan 25 IGN. La carte scannée transmise par la DDTM64 (cf. page suivante) propose une délimitation au niveau du lieu-dit "Arrupea" que nous avons donc reproduite à l'identique. Positionnement approché (incertitude < 200 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :



Extrait de la carte scannée transmise par la DDTM64 (LSE Bidassoa)

